

Groupe de travail Ressources numériques Réunion du 22 juin 2012

Présents : médiathèques de Capbreton, Tarnos, Léon, Saint Jean de Marsacq, du Pays morcenais et du canton de Mugron

Excusés : médiathèques de Linxe, Parentis en Born, Roquefort et de l'agglomération du Marsan

Groupe de travail coordonné par la MDL

La MDL expose au groupe de travail les nouveaux éléments encadrant l'expérimentation et l'acquisition de ressources numériques :

- validation de la démarche par le Président du Conseil général
- attribution d'un budget augmenté pour cette opération
- création d'un comité de pilotage constitué de membres des Directions de la Culture et de la Communication ainsi que de l'ALPI
- présentation du calendrier pour l'acquisition des ressources

1 - Présentation de la démarche administrative d'acquisition des ressources numériques :

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée, non renouvelable valable 1 an de date à date. Sa publication aura lieu pendant l'été. La réception et l'analyse des offres auront lieu entre la mi-septembre et la mi-octobre. Après la notification, une période de tests se déroulera jusqu'en fin d'année. Enfin, l'ouverture au public du portail et des ressources numériques aura lieu en début d'année 2013.

2 - Mode d'accès aux ressources numériques depuis le portail de la lecture publique :

Deux modes d'accès seront possibles. Le premier par la rubrique « Médiathèque numérique » du portail. Il sera également possible d'accéder aux ressources depuis le catalogue, ce point reste à développer avec C3RB et son opérabilité sera progressive.

La demande sera faite dans le cadre du marché d'une simplification maximale des identifiants et mots de passe. Les usagers auront accès aux ressources avec des identifiants fournis par la médiathèque dans laquelle ils sont inscrits. Il sera donc nécessaire de transmettre aux fournisseurs des états d'édition des identifiants et mots de passe.

Plusieurs questions techniques sont posées par le groupe de travail : modulation de l'accès suivant l'âge des lecteurs, gestion des inscrits/non inscrits, gestion des radiations. Ces questions seront à approfondir avec les fournisseurs potentiels.

3 - Présentation des ressources numériques envisagées :

Lot 1 : littérature numérique contemporaine

Lot 2 : édition courante (fiction, documentaires, jeunesse, bande dessinée)

Lot 3 : presse numérique (magazines nationaux et internationaux)

Lot 4 : presse numérique (tires nationaux et internationaux avec accès aux archives et différents modes de recherche)

Lot 5 : vidéogrammes (fiction, documentaire, jeunesse, concerts et spectacles...)

Conseil général/Médiathèque départementale Groupe de travail Ressources numériques

Lot 6 : phonogrammes (majors et labels indépendants)
Lot 7 : apprentissage et auto-formation
Lot 8 : dictionnaire encyclopédique

Le groupe de travail souhaite l'ajout de ressources numériques ludo-éducatives pour les jeunes enfants. Il sera ajouté un lot au marché public pour répondre à ce souhait. La question des jeux en ligne est abordée. Il sera nécessaire de suivre l'évolution de ce domaine pour évaluer sa pertinence à figurer sur le portail.

4 - Valorisation des ressources numériques et du portail de la lecture publique :

Une campagne de communication sera nécessaire et ce point sera abordé en comité de pilotage, notamment avec la Direction de la Communication du Conseil général. La MDL présentera également au comité de pilotage le projet d'achat de la version mobile du portail (pour accès sur smartphones et tablettes numériques).

5 - Autres points :

Un retour sera fait au groupe de travail Ressources numériques après la réunion du comité de pilotage.

Après validation, le cahier des charges pour l'acquisition des ressources numériques pourra être communiqué aux médiathèques intéressées.

Les conventions de prêt pour les liseuses et tablettes ont été approuvées par la Commission Permanente du Conseil général et seront transmises aux communes et communautés de communes dans le courant de l'été.